

INTRODUCTION		P.01
Engagements / RECRUTEMENT / FORMATION ET QUALITE		P.02
Nos agents	<i>Agent de surveillance</i>	P.02
	<i>Agent de sûreté et Anti-malveillance</i>	P.03
	<i>Agent de surveillance et Inspecteur Hyper.</i>	P.03
	<i>Agent cynophile</i>	P.03
	<i>Chef de site</i>	P.04
	<i>Le contrôleur</i>	P.04
	<i>Le SSIAP1</i>	P.05
	<i>Le SSIAP2</i>	P.05
Les moyens matériels	<i>Les portables, radios et PTI</i>	P.06
	<i>Les contrôleurs de rondes</i>	P.06
	<i>Les tenues agents</i>	P.07
Les éléments d'exploitation	<i>Le plan de prévention</i>	P.08
	<i>La main courante Papier / Electronique</i>	
	<i>Réunion qualité</i>	
Documents Administratifs	<i>Attestation Assurance</i>	P.10
	<i>Attestation URSSAF</i>	P.12
	<i>Extrait KBIS</i>	P.14
	<i>Autorisation d'exercer CNAPS</i>	
	<i>Attestation Fiscal</i>	P.15
		P.19



INTRODUCTION DU PRESIDENT

*Avec plus de 25 ans d'expérience j'ai créé **INTER SECURITE** pour mettre au service de nos Clients une expérience basée sur tous les aspects du métier de la Sécurité Privée.*



*Soucieuse du détail, **INTER SECURITE** est bien plus qu'un simple prestataire mais agit en tant que véritable partenaire pour ses clients.*

Nos Agents agissent en véritables ambassadeurs pour promouvoir l'image de votre entreprise.

La qualité de nos prestations, notre disponibilité ainsi que notre sens du service, nous permettent de pérenniser des relations de confiance avec nos clients. Notre équipe de professionnels met ses compétences et son savoir-faire à votre service.

Outre notre permanence téléphonique, nous vous assurons une assistance technique tout au long de la réalisation de vos événements et nous disposons de moyens qualitatifs et quantitatifs pour assurer tout type d'intervention et vous proposer un devis adapté à vos besoins.

Il n'y a pas de petits services, chaque prestation est effectuée avec la même éthique : Simplicité, respect des engagements, honnêteté. Ce qui nous paraît essentiel pour tisser des relations de confiance de longue durée avec nos Clients Partenaires.

Comme vous, nous attachons une grande importance à la sécurité de vos Sites et de vos Biens ; c'est pourquoi nous faisons de la formation un axe stratégique pour assurer un niveau de compétence de nos agents toujours en phase avec les objectives qualités de l'Entreprise et en phase avec vos attentes du niveau de nos Prestations.



*Choisir **INTER SECURITE** c'est la garantie d'un savoir-faire.*



NOS ENGAGEMENTS

Avec une expérience de terrain dans tous les secteurs d'activité de la Sécurité Privée, nous vous garantissons un service de qualité, dans tous les domaines de la prévention et de la sécurité en mettant à votre disposition des agents spécialisés dans les métiers les plus divers.

Nous sommes garants d'un personnel réactif et efficace en toutes situations que ce soit lors de missions régulières ou pour des interventions ponctuelles.

Nos valeurs en toutes circonstances sont :

Efficacité, Réactivité, Rigueur. - Être à l'écoute de vos besoins - Fournir un personnel de qualité- le respect des sites et du public.

RECRUTEMENT, FORMATION & QUALITE

Le recrutement se fait en partenariat avec le Pôle Emploi et divers centres de formation ainsi que par le biais des différents médias et recommandations internes. Nous recrutons essentiellement en contrat à durée indéterminée, afin d'assurer une qualité de prestation durable.

Le but de la formation est de disposer de personnel qualifié pouvant assurer une qualité de prestations en conformité avec les exigences des clients, ainsi, nous travaillons en collaboration avec différents centres de formations qui dispensent la Formation initiale de Base « F.I.B. », suivi du CQP/APS rendue obligatoire. Nous veillons en permanence à la mise à jour des recyclages de nos agents et proposons régulièrement des formations afin que ceux-ci soient toujours au fait des évolutions technologiques.

INTER SECURITE développe une *démarche qualité*, afin de toujours satisfaire nos clients et d'être réactif et rigoureux face à leurs besoins et évolutions. Notre **plaquette commerciale** a été élaborée pour pouvoir répondre à toutes vos questions

Notre Charte Qualité implique de nombreux points qui vont de « Les études de faisabilité et analyse des risques » jusqu'à « Des réunions qualités mensuelles »

NOS AGENTS

AGENT DE SURVEILLANCE

Il veille par sa présence à la sécurité des personnes et des biens de votre établissement. Il intervient de jour comme de nuit. Son rôle de surveillance et ses diverses fonctions en font un élément indispensable à votre sécurité.

Sa première tâche consiste à contrôler les entrées et sorties du personnel et/ou des visiteurs selon le système mis en place par le client. Il peut s'accompagner d'un pointage des différentes entrées et sorties, pouvant servir à l'élaboration de statistiques et assurant la diminution des vols.



Il veille par des rondes régulières de jour comme de nuit à la sécurité des personnes et des biens et peut procéder à une interpellation selon les procédures mises en place.

AGENT DE SÛRETE ET MEDIATION



Comme l'agent de surveillance, il veille à la sécurité des personnes et des biens et intervient de jour comme de nuit.

L'agent de sûreté et anti-malveillance, est capable d'évaluer son environnement pour déceler une situation conflictuelle ou à risques. Son rôle est de :

- Dissuader,
- Protéger,
- Prévenir,

Il est formé pour savoir réagir pendant une agression, ne pas s'opposer physiquement à l'agresseur et conserver son calme, privilégier la communication afin de désamorcer le conflit, gérer son stress et le stress alentour afin qu'il n'y ait aucun dérapage.

AGENT DE SURVEILLANCE ET INSPECTEUR

HYPERMARCHES SUPERMARCHES
ET TOUTES GRANDES SURFACES



En plus, de la formation de base d'agent de surveillance, nous formons spécifiquement des agents de prévention et de sécurité en magasin ainsi que des inspecteurs, pouvant soit intégrer une équipe déjà existante ou exercer seul leur mission d'inspection vol.

Pour toutes les prestations de gardiennage, surveillance, de vidéo ou inspection vol, le dossier administratif complet comprend :

AGENT CYNOPHILE

Il remplit des missions de gardiennage uniquement. Il a un rôle de dissuasion qu'il exerce sous forme de rondes continues sur l'ensemble du périmètre à surveiller. Il veille à la sécurité des personnes et des biens et peut mettre en place, si nécessaire, une procédure d'interpellation.



Afin d'être embauché chez **INTER SECURITE** la personne doit avoir en sa possession le Attestation CQP/ASC ainsi que les documents relatifs au chien, à savoir :

- Attestation de propriété,
- Attestation d'assurance,
- Certificats de vaccination (photocopie du carnet de santé),
- Attestation d'inscription auprès d'un centre de dressage.

CHEF DE POSTE

Son métier est d'assurer l'interface Equipe / Agence / Client, pour cela il doit être présent et réactif afin d'assurer au mieux ses fonctions :

- Accueillir les nouveaux personnels affectés,
- Former et suivre la formation des agents,
- Contrôler la prestation,
- Evaluer les agents après formation,
- Veiller au bon déroulement du service,
- Collaborer à la mise à jour des consignes,
- Assurer la prise de connaissance des consignes par les agents,
- Organiser le cycle de travail de l'équipe en liaison avec le service planning,
- Assurer la sensibilisation de l'agent à notre démarche qualité et sécurité,
- Maintenir en état les documents et matériels mis à disposition,
- Rédiger les rapports d'accidents et participer à l'analyse des causes,



Rendre compte sans délai de tout événement ayant une incidence sur la prestation.

LE CONTRÔLEUR

Le contrôleur au sein d'INTER SECURITE a plusieurs rôles :

- 33le contrôle,
- la formation,
- le remplacement.

Le contrôle : Il contrôle les prestations selon les consignes de chaque site. En parallèle, il contrôle les agents en poste (leur tenue, le respect des consignes et leur réactivité) à toute heure du jour ou de la nuit.

Il effectue ensuite un rapport auprès de la Direction d'exploitation qui prend alors les mesures nécessaires pour modifier et améliorer les prestations sur site.

Après mise en place des dites mesures, le contrôleur effectuera la vérification du suivi des consignes.

La formation : Le contrôleur, de part sa connaissance du site et des métiers de la sûreté et de la sécurité, doit former, informer, sensibiliser les agents aux pratiques habituelles. Son objectif principal est de promouvoir la qualité de la sécurité des biens et des personnes





Le remplacement : En cas de défaillance d'un agent, le contrôleur, grâce à sa formation, peut assurer exceptionnellement le remplacement, dans l'attente de l'arrivée de l'agent supplétif, et ainsi, assurer le suivi de la mission.

LE SSIAP 1 (Service Sécurité Incendie Assistance à Personnes)

- Il assure le Service Sécurité Incendie et Assistance aux Personnes. Il est présent sur des sites à risques qui nécessitent un contrôle permanent des installations techniques pour des Immeubles de Grandes Hauteurs (IGH), ou Etablissements Recevant du Public (ERP). Il effectue la surveillance de tableaux de contrôles et des rondes fréquentes sur des installations de Systèmes de Sécurité Incendie (SSI).
- En cas d'anomalie, après localisation et évaluation rapide, il procède aux premières interventions en attendant les corps compétents qu'il aura, au préalable, prévenu.
- Il veille à la bonne application par le personnel et les visiteurs des consignes de sécurité interne.
- Il peut faire face à tout éventuel accident en prodiguant les premiers soins ayant effectué la formation de secouriste.
- *Cette catégorie particulière de personnel bénéficie, d'une formation de 80 heures. Il intervient également sur des tours, centres commerciaux, hôpitaux, manifestations événementielles, etc.*



LE SSIAP 2

Sa présence est obligatoire pour encadrer le SSIAP1. Il est donc garant des différentes actions suivantes :

- Prendre contact et recevoir les services publics de secours,
- Veiller au respect des consignes de sécurité,
- Entretien et vérifier les installations,
- Analyser les différents tableaux de signalisation.

De plus, il est en capacité d'assurer les gestes élémentaires de secours et de mettre en œuvre des moyens d'extinction sur feux. Le SSIAP 2 a le statut de Chef d'équipe.



LES MOYENS MATERIELS

Les portables

Tous nos agents possèdent un téléphone portable. Chacun est donc susceptible d'intervenir sur site ou de répondre à toute demande du client.

Chaque client a un interlocuteur privilégié et peut le contacter ainsi, directement, à tout moment.



Les Radios et les PTI

Notre personnel suivant les missions à effectuer, peut être équipé de radios, utiles pour la communication entre tous les équipiers et leur chef de poste.

- Lorsque l'agent travaille seul sur un site de façon isolé, notamment de nuit, il a l'obligation d'être équipé d'un PTI « Protection Travailleur Isolé » avec système homme mort (station couché plus de 30 secondes déclenchant une alarme suivie de plusieurs appels téléphoniques automatiques à notre permanence 24h/24h.



Les contrôleurs de rondes

Nous pouvons vous fournir deux types de contrôles de rondes informatisés :

- Système dit en autonome avec seulement son imprimante.
- Système entièrement informatisé, avec l'ordinateur, le logiciel de programmation le moniteur et l'imprimante.



Les véhicules & Scooters





**Tenue Agent
DE Surveillance**



**Tenue Agent
Cynophile**



**Tenue Agent
De Sécurité Incendie**





Le plan de prévention

Est une analyse précise des risques particuliers d'accidents professionnels existants dans l'établissement et des risques auxquels peuvent être exposés les agents intervenants dans l'entreprise.

Nous l'établissons avec le client, avant la prestation, en application du décret 92-158 du 20 février 1992 (article R237-8 du code du travail), qui définit les différents besoins techniques et humains sur le site. Celui-ci est révisable chaque année.

Les consignes d'application

Ce sont des consignes particulières relatives au poste de sécurité.

Le cahier des consignes d'application est établi par le Responsable d'Exploitation en collaboration avec le client. Ces consignes sont ensuite validées par le responsable de la sécurité du site et notre Directeur d'Exploitation.

Toutes modifications doivent être acceptées par les deux parties. Ce document a valeur d'annexe au contrat. Les consignes d'application font l'objet d'une révision annuelle.

Chaque agent a pour obligation de lire, parapher et signer la feuille de prise de connaissance des consignes d'application du site où il effectue sa vacation.

La main courante sur papier

C'est un cahier de liaison, créé par **INTER SECURITE** où sont consignés chronologiquement tous les événements survenus lors de la vacation de nos agents.

REUNIONS QUALITES

- Nous organisons régulièrement des réunions qualités avec nos clients afin d'offrir en permanence une prestation de qualité.
- Sont présents à ces réunions les responsables exploitation et sécurité de votre entreprise ainsi que notre Directeur d'exploitation et autres agents **INTER SECURITE** si nécessaire pour le bon déroulement de nos prestations.
- Ces réunions peuvent avoir lieu dans vos locaux, ou par téléconférence via notre plateforme téléphonique, ce qui est un gain de temps pour vous comme pour nous.
- Elles nous permettent d'évaluer en permanence notre prestation en abordant différents points,

La réactivité, Les plannings, Les consignes, Les formations sur site,	Les rondes, Les effectifs, La facturation, Les matériels, Etc....
--	---

C'est pourquoi, nous sommes reconnus pour notre rigueur, professionnalisme et réactivité.

